

La CCI de Vaucluse perd l'aéroport d'Avignon qui s'envole vers Edeis



Après avoir géré l'aéroport d'Avignon depuis plus d'un demi-siècle, la CCI de vaucluse devrait en perdre la gestion à partir du 1 juin 2027. Un véritable coup de tonnerre dans le ciel de Provence dont les répercussions pour l'établissement consulaire concerneront les mobilités mais aussi le foncier économique voire son équilibre financier.

C'est une histoire de 56 ans qui s'achève. La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui assurait la gestion de l'aéroport d'Avignon depuis 1970 va passer les commandes au groupe Edeis spécialisé dans la gestion de plate-forme aéroportuaire (voir encadré : 'Vaucluse : en terrain connu pour Edeis').

Propriété de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'équipement aéroportuaire de la cité des papes est actuellement exploité par la CCI 84 dans le cadre d'une convention de DSP (Délégation de service public) accordée à [la Société Aéroports Avignon-Provence](#) (Saap) dont la Chambre consulaire était le seul actionnaire de cette filiale il y a peu encore. Cette concession arrivant à échéance le 31 décembre prochain alors que le nouveau gestionnaire devrait être désigné avant la fin de l'année.

Deux candidats s'étaient présentés sur la piste de décollage : la Société Aéroports Avignon-Provence



Ecrit par Laurent Garcia le 23 octobre 2026

épaulée par Sealar (voir encadré : 'Tout ça pour ça') et Edeis qui assure déjà la gestion de plus d'une vingtaine d'aéroport dont celui de Nîmes-Garons qu'elle exploitera jusqu'en 2029 au moins.

Vaucluse : en terrain connu pour Edeis

Edeis assure la gestion de 22 aéroports en France et en Outre-Mer. Les plus proches d'Avignon sont ceux d'Aix-les-Milles et de Nîmes-Garons. La gestion du premier a été concédée en 2018 par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour une durée de 45 ans. Le second, rebaptisé 'Aéroport de Nîmes-Grande Provence-Méditerranée', est géré par Edeis depuis le 1^{er} janvier 2007. Une mission confiée par le Syndicat mixte de l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes pour une durée de 7 ans renouvelée pour une période identique début 2022.

Nîmes où Edeis y développe un autre pan de son activité : la gestion de lieux culturels. Depuis 2021, le groupe a ainsi en charge [les Arènes, la Maison Carrée et la Tour Magne](#). Un savoir-faire qui lui a notamment permis de reprendre [l'exploitation du Théâtre Antique](#) d'Orange en 2022 où le groupe a développé un outil de visite en immersion sonore primé [au CES de Las Vegas 2023](#).

Après la cité des princes, Avignon ne sera pas, non plus, une terre inconnue pour Edeis, puisqu'[Olivier Galzi](#), le nouveau maire d'Avignon, en a été le vice-président pendant presque 5 ans. Il a occupé cette fonction au sein du groupe d'ingénierie et de gestion d'infrastructures de juillet 2020 à mars 2025.

« Faire de l'aéroport une plateforme d'affaires tout en favorisant des activités économiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois. »

La DSP joue les prolongations

En attendant, ces derniers jours, il bruissait de plus en plus fort que le Conseil régional aller prolonger provisoirement la DSP et que cette décision aller être officiellement prise lors de la séance plénière de ce vendredi 23 octobre, la première placée sous la présidence de François de Canson, [nouveau président de la Région Sud](#).

Si effectivement la fin de la DSP va jouer les prolongations en étant reporté finalement jusqu'au 31 mai, c'est une autre décision de la Région Sud qui est tombée aujourd'hui : 'le choix du nouveau délégataire de la délégation de service public de l'aéroport d'Avignon' pour la période 2027-2037. Et c'est Edeis qui rafle la mise pour une durée de 10 ans via la société Edeis aéroport-Avignon Provence.

Une décision prise ce jour en commission permanente avec l'objectif « de faire de l'aéroport une plateforme d'affaires, s'inscrivant dans une stratégie volontariste de décarbonation » ainsi « que de



Ecrit par Laurent Garcia le 23 octobre 2026

poursuivre le développement domanial tout en favorisant des activités économiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois ».

[Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier promet que rien ne se fera sans Avignon](#)

Une offre irrégulière pour la CCI 84

Pour la CCI 84, le coup est rude et ce d'autant plus que la commission a jugé que son offre était irrégulière. En effet, dans sa proposition finale, la Société Aéroports Avignon-Provence-Sealar, qui portait le dossier pour le compte de l'établissement consulaire vauclusien, aurait « remis un projet de contrat modifié à de nombreux endroits ».

Des « changements contractuels substantiels » en contradiction avec l'article 8 du règlement de la consultation. Une inconséquence qui coûte cher. Exit donc la CCI qui laisse Edeis, seul sur la ligne de départ, et surtout, seul sur la ligne d'arrivée.

Une anomalie dans la procédure ?

S'il n'y a, à cette heure, aucune réactions officielles, en coulisse, une fois l'état de sidération passé, on s'interroge déjà sur les raisons de cet échec. Dans l'attente de trouver les coupables de cette gabegie, certains tentent d'imaginer comment remettre en selle la CCI de Vaucluse.

Une petite lueur d'espoir : la date de remise des candidatures et des offres initiales avait été fixée au lundi 20 avril 2026 à 16h. Pourtant, [l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service public](#) n'était étrangement plus accessible depuis le vendredi 17 au matin sur [Sud Marchés publics](#), la plateforme d'appels d'offre de la Région. L'usage voulant que ce type d'annonce reste accessible jusqu'à la fin du délais de clôture de procédure. Une anomalie suffisante pour justifier le bienfondé d'un recours afin de récupérer la gestion de cet équipement de transport [conforté l'an dernier dans sa mission d'intérêt général](#) ?

Cela sera certainement à la nouvelle équipe d'élus d'Anne Benedetti, [la nouvelle présidente de la CCI 84](#) ayant prises ses fonctions alors que la procédure était finalisée, de trancher.

La Chambre n'avait pourtant pas ménagé ses efforts en défendant auprès de la Région les aspects financiers et techniques de son dossier le 10 juillet dernier. Elle avait récidivé le 17 juillet suivant avec la présentation des points juridiques avant de déposer son dossier définitif avant le 31 août. Cela n'aura finalement servi à rien car qu'il ne sera pas évalué sur le fond puisque sa forme n'est pas recevable pour



Ecrit par Laurent Garcia le 23 octobre 2026

assurer la gestion de cette infrastructure aéroportuaire regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site.

De son côté, Edeis s'engage à financer des travaux d'aménagement du site à hauteur de 1,7M€. Dans le même temps, le montant des redevances domaniales et d'affermage qui seront versés à la Région est estimé à 1,59M€. Au total, sur la durée du contrat, le montant prévisionnel des redevances versées à la Région devrait s'élever à 2,26M€.

Ironie du sort, le 1^{er} juin 2027 c'est donc presque jour pour jour que 57 ans après, Edeis prendra le relais de la CCI de Vaucluse qui assurait la gestion de l'aéroport d'Avignon suite à un arrêté d'occupation temporaire datant du 25 mai 1970.

Laurent Garcia

Tout ça pour ça !

Comme nous l'avons évoqué régulièrement dans nos colonnes, l'aéroport d'Avignon est au cœur [des récentes crises de gouvernance de la CCI de Vaucluse ces derniers mois](#). D'un côté, il y avait Gilbert Marcelli, l'ancien président [débarqué fin janvier dernier suite à la mise sous tutelle de la Chambre vaclusienne](#) qui souhaitait impérativement que la Société Aéroports Avignon-Provence (Saap) reste une filiale détenue à 100% par la CCI 84. De l'autre, une partie de son administration voulait absolument faire rentrer dans le dossier de la future DSP, la [Sealar](#) (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux). Une structure créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère afin de notamment gérer des plateformes aéroportuaires régionales. En novembre dernier, en prenant 46,5% du capital, CCI France est devenu [le premier actionnaire de Sealar](#) dont le président est Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence.

Concomitamment, c'est à ce moment-là que Gilbert Marcelli a connu sa seconde crise de gouvernance ayant débouché sur son éviction.

Le champs désormais libre, Sealar a pu faire son entrée dans le capital de la Saap.

« Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport », ne s'en cachait d'ailleurs pas Daniel Margot dans un entretien accordait en janvier à nos confrères de La Provence. Quelques jours plus tard, celui qui est président de la CCI Paca devenait membre de la tutelle de la CCI 84. Dans la foulée, Sealar entend prendre 80% du capital de la Société Aéroports Avignon-Provence. Finalement, ce ne sera 'que' 50%. Dans le même temps, la Chambre de commerce de Vaucluse souhaite rentrer dans le capital (à hauteur de 20 000€ ?) de la SCIM (Société Consulaire Infrastructures et Mobilités), une structure par actions simplifiée unipersonnelle créée par CCI France où les CCI faisant appel aux services de Sealar prennent une participation.

En février, Daniel Margot confirme sa démarche à nos confrères des [Nouvelles Publications](#) : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour



Ecrit par Laurent Garcia le 23 octobre 2026

gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. »

Malgré ces efforts de mutualisation, c'est finalement Edeis qui va prendre les airs avec l'aéroport d'Avignon. La faute à un dossier qui s'est crashé en vol.

[Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon](#)